

Correspondance AW Solutions

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU GARD

Françoise LAURENT PERRIGOT

Rue Guillemette

30044 Nîmes - 9

Tél : 04 66 76 76 76 Mèl : correspondre@aws-france.com

Référence : 25SOAP001

Objet : Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) relative aux études de réhabilitation du pont suspendu de Roquemaure (RD976)

Expiration : 22/04/2025 à 16h00

Etat de la correspondance au 11/04/25 à 16h34

11/04/25 à 16h34 : **Message aux entreprises :**

Réponse

Bonjour,

Voici notre retour concernant de multiples questions que nous avons reçu :

1. Concernant le dossier d'ouvrage le CCTP précise à l'article 2.6 disposer des NDC initiales, et plans des ouvrages « pourriez-vous préciser les études et diagnostics déjà réalisés ».

Les études réalisées concernent les inspections détaillées et visites subaquatiques. Pour cela, le présent marché doit permettre de lancer les investigations nécessaires pour établir le diagnostic approfondi de l'ouvrage.

2. Le CCTP mentionne au §1.2 comme objectif de la mission AMO, une « modélisation et simulations pour évaluer la capacité portante et la stabilité du pont » ainsi que « réaliser tous les calculs et recalculs suivant les fascicules adaptés », les §4.1, §5.2 ne mentionne pas ces éléments de modélisation et calcul. Par ailleurs il est envisagé de confier au futur maître d'oeuvre un « recalcul ». Pourriez-vous préciser les attendus en matière d'évaluation structurelle, modélisation et note de calcul dans le cadre de ce présent marché ?

Les attendus du présent marché en termes de recalcul, est de disposer d'une "estimation" de la capacité portante de l'ouvrage. Le maître d'oeuvre réalisera les études définitives et tous les calculs des différents scénarii sur la base d'un cadre établi par l'AMO.

3. Le CCTP mentionne au §4.1.1 des visites de reconnaissance de terrain et par

ailleurs aux §2.8.1 et §2.8.3 de prévoir les moyens d'accès et dispositifs de signalisation, alors que la mission 1 au §4.1.1 prévoit de préconiser les auscultations et investigations complémentaires. Pourriez-vous préciser les attendus concernant les visites de reconnaissance et confirmer qu'il ne s'agit pas de réaliser une inspection détaillée ou inspection ciblée de la câblerie, avec moyen d'accès particulier ?

Le 2.8 précise les contraintes d'exécution des investigations, dans l'hypothèse où le prestataire estimerait devoir réaliser des investigations sur l'ouvrage nécessitant des moyens spécifiques.

Il est attendu du prestataire les propositions des diagnostics devant être réalisés par parties d'ouvrage. Sa mission sera d'accompagner le maître d'ouvrage pour lancer et suivre les investigations (qu'il aura préconisé), pour permettre d'obtenir le résultat de ces dernières avant de lancer la consultation du maître oeuvre.

4. La mission 1 prévoit l'envoi d'un premier rapport à 3 mois et un deuxième rapport en fin de mission avec les préconisations d'investigations. Par ailleurs le marché prévoit en parallèle la mission 2 programme avec la détermination de l'enveloppe financière avec les différents scénarii de rénovation. Pourriez-vous confirmer à quel stade seront réalisés ces diagnostics, où s'ils seront réalisés par la maîtrise d'oeuvre?

Le CD30 souhaite disposer de tous les éléments (prélèvements, auscultations diverses) permettant de disposer des diagnostics par parties d'ouvrages (béton, suspension, topo, amiante, ...) avant de lancer la consultation de la maîtrise d'oeuvre. Le maître d'oeuvre sur la base de informations recueillies pour chaque partie d'ouvrage, établira le diagnostic approfondi (l'ouvrage dans sa globalité), et étudiera les scénarii (analyse multicritère, recalcul, ...) proposés au programme suivant le cadre proposé l'AMO.

Cordialement,

Le Conseil Départemental du Gard.

Liste des questions

Question n°3

QUESTIONS

- Concernant le dossier d'ouvrage le CCTP précise à l'article 2.6 disposer des NDC initiales, et plans des ouvrages
« pourriez-vous préciser les études et diagnostics déjà réalisés »
- Le CCTP mentionne au §1.2 comme objectif de la mission AMO, une « modélisation et simulations pour évaluer la capacité portante et la stabilité du pont » ainsi que « réaliser tous les calculs et recalculs suivant les fascicules adaptés », les §4.1, §5.2 ne mentionne pas ces éléments de modélisation et calcul. Par ailleurs il est envisagé de confier au futur maître d'œuvre un « recalcul ». Pourriez-vous préciser les attendus en matière d'évaluation structurelle, modélisation et note de calcul dans le cadre de ce présent marché ?
- Le CCTP mentionne au §4.1.1 des visites de reconnaissance de terrain et par ailleurs aux §2.8.1 et §2.8.3 de prévoir les moyens d'accès et dispositifs de signalisation, alors que la mission 1 au §4.1.1 prévoit de préconiser les auscultations et investigations complémentaires. Pourriez-vous préciser les attendus concernant les visites de reconnaissance et confirmer qu'il ne s'agit pas de réaliser une inspection détaillée ou inspection ciblée de la câblerie, avec moyen d'accès particulier ?
- La mission 1 prévoit l'envoi d'un premier rapport à 3 mois et un deuxième rapport en

fin de mission avec les préconisations d'investigations. Par ailleurs le marché prévoit en parallèle la mission 2 – programme avec la détermination de l'enveloppe financière avec les différents scénarii de rénovation. Pourriez-vous confirmer à quel stade seront réalisés ces diagnostics, où s'ils seront réalisés par la maîtrise d'œuvre?

10/04/25 à 16h43 : **Message aux entreprises :**

Réponse

Bonjour,

Vous trouverez ci-dessous notre réponse aux questions 4 et 5 qui sont des questions identiques :

Les missions décrites en 5.1 du CCTP correspondent:

- **à la phase préparation de chantier (prix 5.1 DPGF) :** dont le montant sera forfaitaire ;
- **à la phase travaux (prix 5.2 DPGF) :** le prix correspond à un forfait de 60 réunions. Compléter le bordereau avec le prix d'une réunion (idem prix 6.1). Le total sera de 60 fois le prix d'une réunion.

Cordialement,

Le Conseil Départemental du Gard.

Liste des questions

Question n°4

Question

Les missions décrites en 5.1 vont au-delà de la phase préparation de travaux et s'étendent à la phase travaux. Ces éléments ne figurent pas en 5.2, doivent-ils y apparaître afin de les chiffrer ?

Question n°5

Question

Les missions décrites en 5.1 vont au-delà de la phase préparation de travaux et s'étendent à la phase travaux. Ces éléments ne figurent pas en 5.2, doivent-ils y apparaître afin de les chiffrer ?

28/03/25 à 14h11 : **Avis rectificatif**

25SOAP001 : Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) relative aux études de réhabilitation du pont suspendu de Roquemaure (RD976)

Avis rectificatif : Attention !

La consultation en référence a fait l'objet d'une modification, consultez l'avis rectificatif en cliquant sur le lien ci-dessous et mettez vos éléments à jour (DCE,

avis...) le cas échéant.
[Lien vers l'avis rectificatif](#)

AW Solutions
Avenue Web Systèmes SASU - 38 Rue de la Tuilerie - 38170 Seyssinet-Pariset

28/03/25 à 11h52 : **Modification du DCE : 25SOAP001** : Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) relative aux études de réhabilitation du pont suspendu de Roquemaure (RD976)
Modification du DCE : Veuillez prendre en compte les modifications apportées au DCE et listées ci-dessous

Message personnalisé de l'acheteur

Bonjour,
Le DCE a été modifié afin d'y intégrer la nouvelle DLRO dans le RC : 22 AVRIL 2025 A 16H00.
La DLRO sur AWS sera modifiée ultérieurement.
Bien à vous,
Le Conseil départemental du Gard

AW Solutions
Avenue Web Systèmes SASU - 38 Rue de la Tuilerie - 38170 Seyssinet-Pariset

28/03/25 à 11h43 : **Erratum** :

Bonjour,

Une erreur a été identifiée dans la DLRO (11/04/2025 à 16H00).

En effet, la nouvelle DLRO sera fixée au **MARDI 22 AVRIL 2025 à 16H00.**

Le DCE sera modifié en ce sens.

Bien à vous,

Le Conseil départemental du Gard

28/03/25 à 11h01 : **Modification du DCE : 25SOAP001** : Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) relative aux études de réhabilitation du pont suspendu de Roquemaure (RD976)
Modification du DCE : Veuillez prendre en compte les modifications apportées au DCE et listées ci-dessous

Message personnalisé de l'acheteur

Bonjour,
Le DCE a été modifié afin d'intégrer dans le règlement de la consultation la nouvelle date limite de réception des offres, à savoir le 11 avril 2025 à 16H00.
Bien à vous,
Le Conseil départemental du Gard

AW Solutions
Avenue Web Systèmes SASU - 38 Rue de la Tuilerie - 38170 Seyssinet-Pariset

28/03/25 à 10h52 : **Avis rectificatif**
25SOAP001 : Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) relative aux études de réhabilitation du pont suspendu de Roquemaure (RD976)
Avis rectificatif : Attention !
La consultation en référence a fait l'objet d'une modification, consultez l'avis rectificatif en cliquant sur le lien ci-dessous et mettez vos éléments à jour (DCE, avis...) le cas échéant.
[Lien vers l'avis rectificatif](#)

AW Solutions
Avenue Web Systèmes SASU - 38 Rue de la Tuilerie - 38170 Seyssinet-Pariset

28/03/25 à 10h50 : **Message aux entreprises :**

Réponse

Bonjour,

Les inspections détaillées peuvent contenir des données dont la mise à disposition du public apparaît sensible. Toutefois, tous les documents et archives de l'ouvrage seront mis à disposition du candidat retenu.

Concernant le report de la DLRO, celle-ci sera prolongée jusqu'au VENDREDI 11 AVRIL 2025 à 16H00. Le DCE sera modifié en ce sens (changement de la date dans le RC).

Bien à vous,

Le Conseil départemental du Gard

Liste des questions

Question n°2

Questions :

- Compte-tenu du délai de réponse relativement court et de la complexité du dossier, nous sollicitons un report de DLRO de 2 semaines.
- Afin de favoriser d'une équité de traitement entre les candidats pouvez-vous nous transmettre le rapport d'inspection détaillée de 2023, ainsi que les précédentes si possible

28/03/25 à 10h45 : **Message aux entreprises :**

Réponse

Bonjour,

Suite à votre demande, la date limite de réception des offres sera reportée au **VENDREDI 11 AVRIL 2025 à 16H00.**

Bien à vous,

Le Conseil départemental du Gard

Liste des questions

Question n°1

Bonjour

Afin de pouvoir étudier le dossier, prendre connaissance de l'ouvrage et établir notre meilleure offre, nous souhaiterions solliciter de votre part un report de délais de 2 semaines. Vous en remerciant par avance.